



derrière la politique raciste de la bourgeoisie...

Après plus de quatre mois de mobilisation contre les expulsions d'étudiants étrangers et de lutte contre les lois racistes, où en sommes-nous ?

Plus d'une dizaine de facultés se sont mis en grève ou le sont encore.

Dans chacune d'entre elles, les actions entreprises l'ont été pour s'opposer à l'application de la circulaire Bonnet et du décret Imbert (31 dec. 1979).

Ce fut le cas, lors de la mobilisation des étudiants à Angers, Rouen, Tolbiac, Nantes... etc où les menaces d'expulsions pesaient sur un nombre toujours plus important d'étudiants étrangers.

En la matière, l'objectif du gouvernement était et reste de réduire le nombre d'étudiants étrangers de 110 000 à environ 80 000.

Par ces mesures, le but à atteindre est double.

Remettre en cause les droits des étudiants étrangers, en accentuant les divisions entre français et immigrés, par une précarisation et un contrôle arbitraire de leurs statuts, aussi bien à l'université que dans leur conditions d'existence.

Préparer le terrain à une nouvelle loi d'orientation de l'enseignement supérieur, visant en particulier d'une part les modalités d'accès à l'université, d'autre part le statut même des étudiants de demain.

Dans ces conditions, on le voit, c'est à une attaque globale que l'on a affaire, que la bourgeoisie justifie ainsi : « *Les étudiants étrangers sont responsables de la crise de l'université.* »

Petite variante universitaire de la politique du gouvernement en la matière qui se traduit au niveau du pays : « *Les travailleurs immigrés sont responsables du chômage... de la crise...* »

Responsable de la crise, voilà ce que seraient les 4 millions d'immigrés en France.

Mais cette argumentation cache mal la remise en cause du pouvoir d'achat des ouvriers, et plus fondamentalement des acquis des luttes de la classe ouvrière.

A l'université, on voit depuis 1976, la remise en cause de la loi d'orientation de 1968, au travers de la réforme du 2^e cycle, et maintenant du statut des enseignants (décret du 21 sept.), de la carte universitaire en préparation.

Avec les lois racistes à l'université, la constatation d'une pénétration de la crise dans l'enseignement supérieur est évidente.

● Les enjeux

● La riposte étudiante

● Les perspectives

Ainsi au cours de la lutte un nombre croissant d'étudiants s'est-il résolument tourné vers l'essentiel, c'est à dire une compréhension d'ensemble de la situation politique.

Dès qu'il ne fût plus possible de poser la question de la lutte uniquement en terme de mouvement contre les expulsions des étudiants étrangers, ce sont posées concrètement les modalités de l'abrogation de la circulaire Bonnet et du décret Imbert en relation avec l'ensemble de la politique raciste de la bourgeoisie.

D'où un certain nombre d'initiatives de coordination ou de liaison avec les syndicats ouvriers, les travailleurs immigrés en lutte, les organisations et associations de travailleurs immigrés et des comités de lutte contre les lois racistes. Cette liaison qui se poursuit et qu'il faut à tout prix maintenir et développer, en particulier lors de l'examen des lois devant l'Assemblée Nationale est nécessaire à notre mouvement pour lui permettre de saisir le caractère d'ensemble de la situation politique.

Fait marquant et nouveau, le mouvement de lutte contre les lois racistes a vécu et vit sur la mobilisation qu'ont souvent cherché à impulser différents comités de lutte, de mobilisation, de défense des étudiants étrangers.

Qu'ils soient à l'origine du mouvement par l'information développée, qu'ils aient contribué à impulser très démocratiquement la grève, leur caractéristique est leur apparition dispersé malgré un échos d'ensemble. Bien sûr, les syndicats étudiants ont cherché dès le début à jouer un rôle. Mais les uns se sont retrouvés rapidement exclus, par refus de participer à la grève, sur certains facs - c'est le cas de l'UNEF-Renouveau -. L'UNEF (Unité syndicale) en imposant son mot d'ordre de « Grève générale à l'université », loin de renforcer le mouvement, l'a divisé. Le problème soulevé en pareille période étant de savoir comment l'on construit une lutte, dans sa forme d'organisation par rapport à

l'ensemble des étudiants. La récupération syndicale apparaît lors du cortège national du 14 mars, lorsque l'on voit MAS et UNEF (US) prétendre que leur unité est la condition et la conséquence logique de la lutte contre les lois racistes à l'université. Ainsi le problème reste posé de l'organisation de nos luttes et de notre mouvement.

Car si les syndicats ne doivent en aucun cas se substituer à l'organisation propre des étudiants démocratiquement dans la lutte, il n'est pas question non plus, quand cela va dans le sens du renforcement de la mobilisation, de chercher à les en exclure ! Tel doit être l'unité recherchée dans les coordinations locales, régionales ou nationales.

La question de fond qui sous-tend l'organisation de notre mouvement ne peut pourtant se réduire à une tactique de coordination autour des syndicats étudiants, même s'ils font des efforts pour trouver une quelconque base d'accord entre eux. Nombreux sont ceux qui pensent aujourd'hui que de cet effort d'unification MAS/UNEF (US), il ne sortira pas de nouvelles perspectives. C'est pourquoi il apparaît nécessaire de trouver des formes d'organisations passant par une étude et une réflexion des étudiants eux-mêmes sur les conditions nouvelles d'ensemble de nos luttes.

Bien sûr, une telle marche en avant comporte des difficultés à surmonter : nécessité de coordination nationale, de liens direct avec les luttes de la classe ouvrière, d'étude des projets de la bourgeoisie...

Et nous-même, avons décidé de faire paraître ce numéro pour permettre et favoriser la tenue d'un tel débat, car comment agir efficacement si nous ne mettons pas en œuvre les moyens de réflexion, nécessaire à toute action ?

1f

LES
REVOLUTIONNAIRES

De la révolte à la révolution

Journal de l'Union Communiste de la Jeunesse Révolutionnaire

GRENOBLE: 86 étudiants inculpés.

CAEN : intervention policière sur le campus : 20 blessés.